

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Carmignac Long-Short European Equities

Part A EUR Acc (ISIN: FR0010149179)

**Carmignac Gestion est la société de gestion de cet OPCVM**  
**La gestion est déléguée à Carmignac Gestion Luxembourg (Groupe Carmignac)**

## Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds vise une performance nette de frais positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.
- Le fonds n'a pas d'indicateur de référence.
- Le fonds met en œuvre une stratégie action dite "long/short" axée sur les fondamentaux et visant à constituer un portefeuille de positions acheteuses et vendeuses sur des instruments financiers admissibles dans l'actif net du fonds. Au moins 75% de l'actif net du fonds est investi dans des actions de sociétés de petite, moyenne et grande capitalisation de l'Espace économique européen, le reste pouvant être investi dans des actions d'émetteurs situés hors de l'Espace économique européen. Une couverture systématique de l'exposition action (notamment celle résultant des titres éligibles au PEA) permet de limiter cette dernière à 50% maximum de l'actif net du fonds. Le fonds peut prendre des positions vendeuses sur des actifs sous-jacents admissibles dans le fonds afin de mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, visant à tirer profit de la valeur relative entre différents instruments. L'exposition nette aux actions qui en résulte peut varier de -20% à +50% de l'actif net du fonds.
- La sélection des positions longues et courtes est basée sur une analyse approfondie des fondamentaux des sociétés cibles, incluant une analyse financière poussée, une analyse de l'environnement concurrentiel, de la qualité de l'équipe de direction, et un suivi rapproché de l'évolution de l'activité. Les allocations sectorielles et géographiques découlent du processus de sélection de titres.
- Jusqu'à 25% de l'actif net du fonds est exposé au risque de change découlant de l'achat de titres libellés en devises autres que celles de l'Union européenne, de l'Islande et de la Norvège.
- Un maximum de 25% de l'actif net du fonds peut également être investi en titres de créance ou en instruments du marché monétaire négociés sur les marchés européens ou étrangers. L'investissement en instruments de dette dont la notation pourra être inférieure à « investment grade » est limité à 10% de l'actif net.

### Autres informations :

- Le fonds utilise des instruments dérivés aux fins de couverture ou d'arbitrage ou afin de prendre des positions sur les risques suivants (directement ou via des indices) : devises, obligations, actions (toute capitalisation), ETF, dividendes, volatilité, variance (n'excédant pas, pour ces deux derniers, 10% de l'actif net) et matières premières (dans la limite de 20% de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (classiques, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forwards), les swaps (y compris les swaps de performance) et les CFD (contracts for difference), sur un ou plusieurs sous-jacent(s).
- La décision d'acquiescer, de conserver ou de céder des titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne

## Profil de risque et de rendement

**Risque plus faible** **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Le fonds est classé en catégorie 4 en raison de l'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change.
- Le fonds n'est pas garanti en capital.

reposant notamment sur les critères de performance, de notation de crédit, de liquidité et d'échéance.

- L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.
- Le fonds peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.
- Le fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.
- Les critères environnementaux et sociaux sont pris en compte par le gérant du portefeuille, mais ne sont pas toujours déterminants dans la décision d'investir dans un titre particulier. Pour plus d'informations sur les critères environnementaux et sociaux, veuillez vous reporter au prospectus.
- Cette part est une part de capitalisation.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	9.00%
<b>Frais de sortie</b>	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	2.57%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de surperformance</b>	
20.00% de la surperformance lorsque la performance est positive et la valeur liquidative excède le High-Water Mark. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 1.30%	

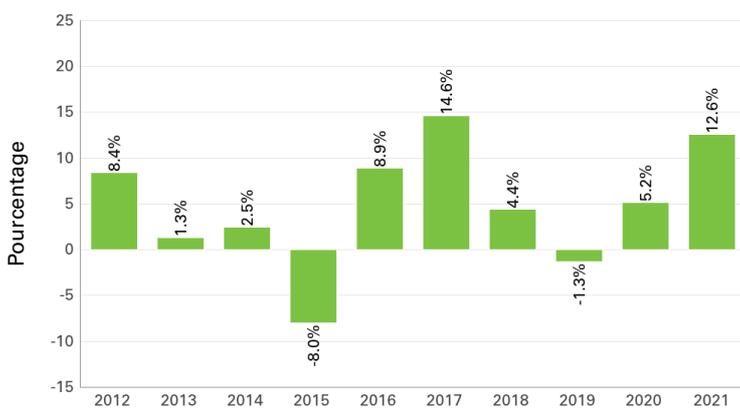
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur (max. 4%) ou à la société de gestion (max. 5%) le cas échéant. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

Le montant des **frais courants** communiqué ici est une estimation liée à l'évolution des commissions de mouvement depuis le 1er janvier 2022. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donne le montant exact des frais encourus. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective). Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

La **commission de surperformance** est provisionnée uniquement si la valeur liquidative de la part est supérieure au High-Water Mark, défini comme la plus haute valeur liquidative constatée à la date de clôture des cinq (5) derniers exercices du fonds. Ce modèle s'applique à compter du 1er janvier 2022, sans rétroactivité. En conséquence, la valeur liquidative de la part au 1er janvier 2022 constitue le High-Water Mark initial.

Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cette part a été créée en 1997.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.
- A compter du 1er janvier 2022, l'objectif de gestion devient un objectif de performance absolue.

■ Performance du fonds

## Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est BNP Paribas, S.A.
- Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion 24, place Vendôme 75001 Paris France (documents disponibles en français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)).
- La VL est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.
- Le fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)
- La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com). Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.